NATIONS UNIES

Assemblée générale

QUARANTE-SEPTIÈME SESSION

Documents officiels

TROISIEME COMMISSION
15e séance
tenue le
jeudi 22 octobre 1992
à 15 h 00
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 15e SEANCE

Président : M. KRENKEL (Autriche)

puis : M. DEKANY (Hongrie)
(Vice-Président)

puis : M. KRENKEL (Autriche)
(Président)

SOMMAIRE

POINT 93 DE L'ORDRE DU JOUR : DEVELOPPEMENT SOCIAL (suite)

a) QUESTIONS RELATIVES A LA SITUATION SOCIALE DANS LE MONDE ET AUX JEUNES, AUX PERSONNES AGEES, AUX PERSONNES HANDICAPEES ET A LA FAMILLE (suite)

b) PREVENTION DU CRIME ET JUSTICE PENALE (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications
Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation interessee et être adressees,
dans un delai d'une semaine a compter de la date de publication au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2 750,
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission

Distr. GENERALE
A/C.3/47/SR.15
21 janvier 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

92-57169 1449V (F)

/...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

La séance est ouverte à 15 h 15.

POINT 93 DE L'ORDRE DU JOUR : DEVELOPPEMENT SOCIAL (suite)

a) QUESTIONS RELATIVES A LA SITUATION SOCIALE DANS LE MONDE ET AUX JEUNES, AUX PERSONNES AGEES, AUX PERSONNES HANDICAPEES ET A LA FAMILLE (suite) (A/47/214-E/1992/50, A/47/216-E/1992/43, A/47/339, 349, 369 et 415; A/C.3/47/4)

b) PREVENTION DU CRIME ET JUSTICE PENALE (suite) (A/47/80-S/23502, A/47/87, A/47/88-S/23563, A/47/232-S/24025 et Corr.1, A/47/312-S/24238, A/47/339, 344, 349, A/47/356-S/24367, A/47/369, 379, 381, 391, 399 et Corr.1 et 415)

1. M. OUATTARA (Mali) dit que son pays se réjouit de l'attention accrue que l'Organisation des Nations Unies consacre à la situation sociale dans le monde, en plaçant l'homme au centre de ses préoccupations.

2. En ce qui concerne la question du vieillissement, la société malienne accorde un grand respect aux personnes âgées, dépositaires de précieuses connaissances qui en font de véritables bibliothèques vivantes dans une société où l'oralité demeure encore le principal moyen de transmission du savoir. Le traitement de la question du vieillissement vient de connaître un nouveau départ au Mali avec deux événements importants. Premièrement, un séminaire national sur le troisième âge a publié un document final qui s'inspire largement du Plan d'action international sur le vieillissement, et propose une série de mesures axées sur la famille, la protection sociale, la santé, l'alimentation, le logement, l'environnement, la culture, l'enseignement et le maintien du revenu et de l'emploi. Deuxièmement, un nouveau ministère vient d'être créé qui a notamment pour mission d'élaborer une stratégie nationale en faveur des personnes âgées.

3. Le Mali a mis en place un mécanisme national relatif au vieillissement, dont les initiatives resteront très limitées si elles ne sont pas soutenues par une solidarité internationale. Le Gouvernement malien souscrit aux objectifs mondiaux concernant le vieillissement pour la décennie suivante et a coparrainé la résolution 46/91 de l'Assemblée générale. Le Mali est résolu à édifier une société pour tous où les personnes âgées pourront pleinement réaliser leur potentiel.

4. M. MAZLAN (Malaisie) dit que la cause fondamentale des problèmes sociaux est le manque de ressources qui permettraient d'améliorer les conditions causées par le manque de développement économique. La pauvreté largement répandue, en particulier dans les pays en développement, est le problème dominant auquel se heurtent les efforts pour améliorer le développement social, et du fait de sa prévalence, il est difficile de réaliser pleinement la démocratie, ce qui perturbe la stabilité de la communauté internationale. Par ailleurs, certaines nations ont entrepris des programmes de développement économique au détriment du développement social. Par exemple, certains ont

/...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

(M. Mazlan, Malaisie)

été déracinés parce qu'ils cherchaient du travail ou recherchaient une mobilité sociale, ce qui a affaibli les structures familiales traditionnelles. Un développement économique rapide non accompagné d'un développement social a un aspect négatif illustré par la croissance des bidonvilles et des taudis dans les pays en développement où les services sociaux ont du mal à faire face aux besoins.

5. Il est évident que le développement économique et le développement social doivent aller de pair afin de garantir la cohésion sociale et la stabilité politique nécessaire à un développement économique durable. Un sommet mondial sur le développement social donnerait à la communauté internationale une occasion historique d'élaborer un programme d'action pour réaliser ces buts communs. La délégation malaisienne convient que l'ordre du jour du sommet devrait se concentrer sur les causes fondamentales des problèmes sociaux, leur relation et l'équilibre à trouver entre facteurs économiques, politiques et sociaux tels que la pauvreté, le chômage, la cohésion sociale, la démocratie et les droits de l'homme.

6. L'atténuation de la pauvreté est l'une des questions primordiales à résoudre et la Malaisie est profondément convaincue que les gouvernements doivent se montrer fermement décidés à agir dans ce domaine. La principale difficulté à laquelle se heurtent les efforts des gouvernements pour venir à bout de la pauvreté sont les ressources limitées dont ils disposent. La fin de la guerre froide a offert la possibilité de réduire les budgets militaires et de consacrer les ressources ainsi disponibles au développement économique et social. La Banque mondiale a estimé que quelque 45 milliards de dollars pourraient être libérés par suite de la détente, ce qui peut avoir une répercussion considérable sur les efforts déployés à l'échelle mondiale pour atténuer la pauvreté.

7. Le sommet devrait également s'occuper de l'effet de la dette sur les efforts que font les gouvernements pour élever le niveau de vie. Une formule possible serait de remettre la dette ou de consentir des conditions plus favorables de remboursement. Il faudrait également parler des effets de l'environnement commercial mondial défavorable. Le Sud a souligné à plusieurs reprises qu'il ne pourrait sortir de la pauvreté et du sous-développement que si on éliminait les termes défavorables de l'échange, le protectionnisme, la fluctuation des taux de change et les taux d'intérêt élevés. L'achèvement des négociations d'Uruguay ne sont que le commencement d'une réforme de l'ordre économique mondial.

8. Il faut reconnaître que les problèmes économiques et sociaux résultent également de la mauvaise gestion politique de certains gouvernements qui ne se sentent pas obligés de respecter la volonté de la population et d'adhérer aux principes de la démocratie. La relation entre démocratie, droits de l'homme, développement économique, atténuation de la pauvreté et développement social doit aussi être étudiée.

/...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

(M. Mazlan, Malaisie)

9. L'emploi est un autre souci majeur, en particulier en ce qui concerne les jeunes. Les travaux de recherche ont indiqué que l'accroissement de la population est plus élevé dans les régions qui connaissent une stagnation économique que dans celles dont l'économie croît; or, la plus grande partie de la population jeune du monde se trouve dans les pays en développement. La jeunesse d'un pays représente sa croissance potentielle, mais si les ressources manquent pour exécuter des programmes en faveur des jeunes, toute la planification du monde ne garantira pas que ces programmes seront exécutés.

10. Faute des services sociaux essentiels, des problèmes tels que la criminalité, la toxicomanie et l'alcoolisme corrodent la cohésion sociale et minent les normes de la société et le respect de l'autorité. Dans un monde de plus en plus interdépendant, il faut empêcher cette détérioration sociale. Pour assurer le succès du sommet social, les Etats Membres devraient travailler étroitement ensemble, dans l'esprit du consensus.

11. Mme ESTEFAN (Etats-Unis d'Amérique) dit que l'Organisation des Nations Unies a agi rapidement et efficacement pour appliquer la résolution 46/152 de l'Assemblée générale transférant du Comité d'experts sur la prévention du crime et la lutte contre la criminalité à la Commission intergouvernementale sur la prévention du crime et la justice pénale (relevant du Conseil économique et social) la responsabilité dans ce domaine. La nouvelle Commission, qui a tenu sa première session à Vienne en avril 1992, a pour difficile tâche de faire participer les gouvernements à l'application de ces résolutions et à axer les travaux du Service de la prévention du crime et de la justice pénale de manière qu'ils reflètent les priorités fixées par la Commission.

12. La Commission a déjà pris des mesures importantes pour offrir une assistance concrète aux Etats Membres. Elle a élaboré des résolutions qui fixent les objectifs généraux du programme, précisent les modifications budgétaires entraînées par sa création et soulignent qu'il importe de coordonner les diverses activités entreprises. Le Gouvernement des Etats-Unis estime qu'en arrêtant des thèmes prioritaires pour les travaux du Service de la prévention du crime et de la justice pénale, la Commission a apporté une contribution cruciale. Appliquer les décisions qui ont été prises à Versailles et à Vienne exigera discipline et volonté. Le Service a entrepris d'évaluer les activités entreprises par les Nations Unies en la matière et examinera les domaines qui donnent lieu à des chevauchements ou à des négligences afin d'ajuster les priorités. Le Gouvernement des Etats-Unis n'épargnera aucun effort pour veiller à ce que la Commission mobilise toute l'énergie nécessaire pour faire face aux énormes tâches à résoudre.

13. M. CHETCUTI (Malte) dit que son gouvernement accorde une attention particulière à la question des jeunes. Un ministère responsable de la jeunesse a été créé en 1992 en même temps qu'un Conseil national de la jeunesse. Ce conseil a élaboré une charte des droits des jeunes qui sera présentée au Gouvernement. Le Conseil estime que la politique nationale en

/...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

(M. Chetcuti, Malte)

matière de jeunes doit, entre autres objectifs, offrir des possibilités de jouer un rôle constructif dans l'édification de la nation, de développer des qualités de chef, d'assurer une formation technique et professionnelle, de développer la créativité et d'encourager l'autonomie.

14. La Commission du développement social examinera un projet de programme d'action mondial jusqu'à l'an 2000 et au-delà en plus des activités prévues pour commémorer le dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse en 1995. Le Conseil national de la jeunesse de Malte propose que l'Assemblée générale adopte une résolution proclamant les droits des jeunes, comme elle l'a fait pour les droits des femmes, des enfants et des personnes âgées, et qu'elle donne une définition universelle du terme "jeunes". L'adoption d'une charte des droits des jeunes serait d'autant plus indiquée que le dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse coïncidera avec le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. On pourrait aussi envisager de proclamer une journée internationale de la jeunesse. Les Etats Membres devraient être encouragés à créer des conseils régionaux de la jeunesse et les affaires relatives aux jeunes devraient être coordonnées par un organisme des Nations Unies. Il faut mettre davantage l'accent sur les programmes d'échange de jeunes; on pourrait créer un institut mondial des études relatives à la jeunesse pour examiner les affaires internationales dans cette optique. Il faudrait aussi accorder une attention accrue à la famine du point de vue de ses effets sur les jeunes. Il conviendrait aussi d'envisager de créer une carte internationale de la jeunesse.

15. Mme KRASIKOVA (Ukraine) constate que les Nations Unies ont dernièrement consacré beaucoup d'attention aux questions sociales et humanitaires. Le rapport du Secrétaire général sur les objectifs mondiaux concernant le vieillissement pour l'an 2001 (A/47/339), son rapport sur les politiques et programmes entrepris avec la participation des jeunes (A/47/349) et son rapport sur l'application du Programme mondial d'action concernant les personnes handicapées et la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (A/47/415) offrent une analyse approfondie de ces problèmes sociaux ainsi que des recommandations quant à la manière de les résoudre.

16. L'année 1992 marque le dixième anniversaire de l'adoption du Plan d'action international sur le vieillissement ainsi que de l'adoption du Programme mondial d'action concernant les personnes handicapées et de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées. Les efforts de la Commission du développement social et d'autres organes de l'ONU pour coordonner ces programmes sont louables. Toutefois, la situation internationale actuelle exige que l'on prenne de nouvelles mesures plus énergiques. L'Ukraine appuie la proposition de tenir un sommet mondial pour le développement social.

17. Il est extrêmement important de préciser les questions qui seront inscrites à l'ordre du jour du sommet. Devraient y figurer entre autres les moyens de fournir à la population des vivres, un abri et des soins médicaux,

/...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

(Mme Krasikova, Ukraine)

l'élimination de l'analphabétisme, les politiques démographiques et l'élimination de la discrimination fondée sur le sexe. L'année 1995, qui marquera le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, est toute désignée pour la tenue du sommet.

18. Des conférences régionales telles que la conférence des ministres des affaires sociales qui se tiendra prochainement à Bratislava en 1993 sont une manifestation importante pour préparer le sommet mondial. De pareilles mesures devraient aider les pays à instituer de meilleures politiques sociales au niveau national et instaurer un climat social plus équitable, créant de ce fait une vie plus sûre et plus stable pour l'humanité.

19. A une époque de révolution technique et d'internationalisation du commerce et des finances, le crime - en particulier le crime organisé - menace la stabilité des gouvernements ainsi que le développement économique et social. Malgré tout ce qu'ont pu faire les Nations Unies pour renforcer la coopération internationale afin de combattre le crime organisé, de nombreux gouvernements estiment que le taux de criminalité augmente au point de dépasser les capacités de l'Organisation. Une nouvelle forme de crime organisé telle que le blanchiment de l'argent, le trafic des drogues, la vente illégale d'armes et le terrorisme exige des efforts spéciaux de la part de la Commission de la prévention du crime et de la justice pénale ainsi qu'une coordination étroite avec les autres organes et organisations du système des Nations Unies. Afin d'obtenir des résultats dans la lutte contre le crime organisé, la communauté mondiale tout entière doit se mobiliser.

20. Les pays d'Europe orientale, et en particulier l'Ukraine, traversent une période difficile du point de vue du développement social. Il faut parvenir à maintenir un équilibre entre le développement économique et la protection sociale. En pleine crise économique, le Gouvernement ukrainien n'en adopte pas moins des politiques pour protéger les secteurs les plus vulnérables de la population. Il a promulgué de nouvelles lois sur les pensions pour les personnes âgées, la protection des handicapés, la protection sociale des victimes de la catastrophe de Tchernobyl, la réinsertion des victimes de la répression politique et l'accroissement des avantages sociaux minimums pour les travailleurs. On est en train d'élaborer une législation sur le statut des anciens combattants et des vieux travailleurs afin d'assurer leur protection sociale et l'on met au point des programmes de grande ampleur pour s'attaquer aux problèmes des personnes handicapées et à la condition sociale des femmes et des familles.

21. Dans les 10 dernières années, c'est l'Ukraine qui, de toutes les anciennes républiques soviétiques, a connu le taux le plus élevé de vieillissement de la population du fait essentiellement de la baisse continue du taux de natalité. En 1990, l'Ukraine a introduit une réforme des pensions et, en octobre 1991, l'indexation des prestations de sécurité sociale. Le budget actuel ne réserve pas un montant suffisant aux versements de sécurité sociale, versements qui dans la seconde moitié de 1991 ont représenté 50 milliards de roubles. Près de 14 millions de personnes âgées et d'ouvriers

/...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

(Mme Krasikova, Ukraine)

non qualifiés, c'est-à-dire environ un tiers de la population ukrainienne, bénéficient de prestations de sécurité sociale d'un type ou d'un autre. De nouvelles mesures pour protéger le bien-être social de la population ont eu peu d'effet sur le niveau de vie général, toutefois, dans la mesure où elles n'ont pu contrebalancer les effets de la transition vers une économie de marché qui s'est accompagnée d'une levée de la réglementation des prix.

22. Une nouvelle législation a également été adoptée dans le domaine de l'emploi. Trois cent cinquante emplois ont été réservés pour ceux qui ne sont pas compétitifs sur le marché du travail. Près de 150 000 nouveaux emplois ont été créés et des programmes ont été lancés pour former les travailleurs à de nouveaux emplois et accroître leurs qualifications. Dans le premier semestre de 1991, 234 000 personnes se sont adressées à des centres d'emploi pour chercher du travail. Plus de la moitié ont reçu des emplois, tandis que 9 900 personnes ont été inscrites au chômage et ont reçu une allocation-chômage. On compte actuellement 21 700 chômeurs. Le marché du travail est à l'heure actuelle pire qu'on ne s'y attendait par suite de retards dans la mise en branle des mécanismes de libre marché et on prévoit que le chômage se sera encore accru en 1992. L'Ukraine est en train d'étudier la possibilité de devenir partie à deux conventions de l'OIT.

23. Un problème particulier que rencontre l'Ukraine est celui du retour attendu en Crimée de personnes déportées pendant la période du stalinisme. Environ 500 000 Tatars de Crimée, de Grecs, d'Arméniens, d'Allemands et de personnes d'autres nationalités vont probablement retourner en Crimée. Après la désintégration de l'Union soviétique, c'est à l'Ukraine et à la République de Crimée qu'a incombé le soin de résoudre les problèmes politiques, financiers, organisationnels et autres de ces populations. Environ 7 milliards de roubles seront affectés à la fondation de villes, à la construction de logements, à la création d'emplois et à l'octroi d'une assistance matérielle aux rapatriés.

24. Quelque difficile que soit la période de transition vers une économie de marché, l'Ukraine et la République autonome de Crimée continueront à faire tout leur possible pour veiller à ce que justice soit rendue à ces populations. Afin d'assurer le bien-être social de la population, il faut entreprendre des réformes économiques effectives et sortir de la crise économique actuelle.

25. M. KHOSHROO (République islamique d'Iran) dit que sa délégation souhaite faire une observation sur les résolutions 1992/22, 1992/23 et 1992/24 du Conseil économique et social concernant la prévention du crime et la justice pénale. Les divers types de crimes qui se rencontrent dans les pays en développement et les pays développés doivent être analysés en profondeur. Les causes premières de la criminalité découlent essentiellement de la pauvreté culturelle et économique, lesquelles peuvent être prévenues en envisageant judicieusement la moralité et le développement.

/...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

(M. Khoshroo, Rép. islamique d'Iran)

26. Le crime organisé, qui est devenu assez puissant pour menacer des gouvernements stables, est un problème de dimension mondiale, dont la solution exige une responsabilité totale et partagée par tous. Dispenser un enseignement généralisé, mieux faire connaître les valeurs sociales, religieuses et familiales afin d'accroître le pouvoir des moyens formels et informels de contrôle social, former des agents responsables de l'application des lois et prendre des mesures pour priver les criminels potentiels du produit de leur crime devraient faire partie d'une planification intégrée. Dans le domaine du trafic des drogues, le développement économique et des activités de remplacement pour les cultivateurs, producteurs, trafiquants, alliés aux efforts que font les pays industrialisés pour réduire la distribution des drogues, sont au nombre des premières mesures à prendre pour combattre le crime organisé.

27. Le Gouvernement iranien lutte contre le problème des drogues de toutes ses forces et espère qu'une coopération étroite avec la Commission des stupéfiants et la Commission de la prévention du crime et de la justice pénale, combinée à l'assistance des pays voisins, lui permettra de venir à bout de ce dangereux fléau. Il appuie en outre les efforts visant à renforcer la base de données des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale. Des bases de données sur les objets d'art volés et sur les réseaux de trafiquants de drogues méritent une attention particulière.

28. Le Gouvernement iranien est prêt à échanger ses données d'expérience ainsi que des informations avec les gouvernements intéressés, en particulier les pays voisins, et les organismes des Nations Unies, conformément aux résolutions du Conseil. Il a créé au sein du système traditionnel un Comité national de la prévention du crime qui axe ses travaux sur la justice pour mineurs et l'amendement du Code pénal. Ce comité insiste sur la nécessité de promouvoir des accords bilatéraux pour l'extradition des criminels de manière à établir la certitude de la peine.

29. Avec l'accroissement récent du nombre des Etats d'Asie centrale, il importe de faire face à la prévention du crime dans la région, en tenant compte des similarités culturelles, de la coopération régionale existante et, surtout, de la menace croissante que fait peser le trafic des drogues dans la région. Créer dans cette partie de l'Asie un nouvel institut sous-régional des Nations Unies pourrait être très utile, surtout si l'on fait appel pour ce faire à la coopération de l'Institut régional d'Asie et d'Extrême-Orient pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, sis au Japon, et du Centre arabe d'études et de formation en matière de sécurité, sis en Arabie saoudite. Le Gouvernement iranien a également offert d'assurer la liaison en Asie centrale par INTERPOL de manière à élargir l'échange d'informations entre la République islamique d'Iran et les pays voisins et d'aider à détecter le mouvement des criminels, en particulier des trafiquants de drogues. Il attend avec intérêt que l'on examine cette proposition à la réunion d'INTERPOL pour la région de l'Asie, qui se tiendra à Téhéran en 1993, et souhaite vivement que cette question soit abordée en détail avec les Etats intéressés et le

/...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

(M. Khoshroo, Rép. islamique d'Iran)

Centre pour le développement social et les affaires humanitaires. La République islamique d'Iran espère qu'une coopération plus étroite sera instituée avec ses partenaires au sein de l'Organisation de coopération économique en matière de prévention du crime et de justice pénale.

30. Les préparatifs du neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, qui se tiendra en 1995, devront comporter deux éléments importants. Premièrement, il faudra publier rapidement la documentation pertinente pour qu'elle soit distribuée avant les réunions préparatoires régionales. Il félicite le Secrétariat de l'initiative qu'il a prise de préparer un plan de discussion, qui sera soumis à la Commission de la prévention du crime et de la justice pénale à sa deuxième session qui sera consacrée aux thèmes qu'examinera le neuvième Congrès et un projet de règlement intérieur pour le neuvième Congrès figurant dans le rapport du Secrétaire général (A/47/399, par. 71).

31. Deuxièmement, toutes les entités et organisations intéressées, en particulier les organisations non gouvernementales, et les groupes professionnels et universitaires du monde entier devraient contribuer aux préparatifs du neuvième Congrès. La République islamique d'Iran, dont l'offre d'accueillir le neuvième Congrès a été étudiée par le Conseil, tient à préciser qu'elle est prête, en tant que membre de la Commission, à travailler sérieusement et à coopérer pleinement avec les membres de la Commission pour arrêter un ordre du jour provisoire détaillé pour le Congrès sur la base du consensus.

32. M. Dekany (Hongrie), Vice-Président, prend la présidence.

33. Mme KHANUM (Bangladesh) dit que la question du développement social, négligée au cours de la guerre froide, est apparue comme un nouveau défi. Les progrès dans ce domaine dépendent toutefois de l'amélioration des conditions économiques. Les inégalités socio-économiques entre riches et pauvres se sont accentuées dans les dernières décennies, aussi bien entre les nations qu'à l'intérieur des pays.

34. Les tâches difficiles qu'a à résoudre le Bangladesh en matière de développement social sont typiques de celles que rencontrent les pays les moins avancés. Le Gouvernement a à coeur d'améliorer le niveau de vie, en satisfaisant en premier lieu les besoins fondamentaux (alimentation, vêtements et abri). L'atténuation de la pauvreté, la création d'emplois et l'autosuffisance grâce au développement des ressources humaines sont les principaux objectifs du plan quinquennal en cours. Les projets sociaux sont principalement axés sur les groupes ruraux - les personnes sans terre, les petits exploitants, les femmes, les jeunes et les handicapés -, l'accent étant mis sur la participation communautaire grâce à une planification locale et à la mobilisation des ressources. On a lancé un programme de développement d'ensemble des villages, ainsi qu'un programme d'enseignement primaire obligatoire qui devrait devenir universel d'ici à l'an 2000. Les programmes d'alphabétisation des adultes et de formation professionnelle font partie

/...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

(Mme Khanum, Bangladesh)

intégrante de la Stratégie du développement humain. Le Gouvernement a également accepté l'objectif mondial de "La santé pour tous d'ici à l'an 2000" comme objectif national en matière de santé et met particulièrement l'accent sur les femmes et les enfants. Afin d'assurer l'utilisation optimum des ressources, un rang de priorité élevé est donné à la coordination entre les ministères et les organismes compétents, les institutions des Nations Unies et les organisations non gouvernementales.

35. Le Bangladesh réaffirme sa ferme volonté d'assurer le bien-être des personnes handicapées et souscrit pleinement à la recommandation du Secrétaire général touchant un plan national d'action à long terme pour la période 1993-2002.

36. Si les problèmes relatifs au vieillissement ne se posent pas encore de manière aiguë au Bangladesh du fait que les personnes âgées jouissent d'un statut privilégié dans la famille et la société, le Bangladesh reconnaît qu'il faut intégrer les personnes âgées au développement en tant que bénéficiaires et agents actifs.

37. Une action concertée est nécessaire à tous les niveaux pour mobiliser le potentiel des jeunes. Au Bangladesh, où les jeunes constituent un tiers de la population, une politique nationale de la jeunesse a été adoptée, qui comporte des programmes précis en matière d'enseignement, de développement des qualifications, d'emploi, de loisirs et de participation communautaire. Des programmes de dialogue et d'échange entre les organisations nationales et internationales de jeunes ont également été encouragés. Le Bangladesh est reconnaissant au Gouvernement autrichien de l'aider à offrir des possibilités d'emploi à de nombreux jeunes.

38. L'optimisme qui a succédé à la fin des tensions entre l'Est et l'Ouest s'estompe; il faut maintenant un effort international concerté pour poursuivre la tendance vers la démocratie, dont la condition première est d'instaurer un climat propice au développement socio-économique soutenu. Transformer les sociétés pour assurer l'égalité de chances pour tous exige un programme d'action mondial bien articulé et coordonné avec la participation des gouvernements, des organisations non gouvernementales et des organisations internationales, dont l'Organisation des Nations Unies. Il faut une direction politique au plus haut niveau. La délégation du Bangladesh appuie donc pleinement la proposition de tenir un sommet mondial pour le développement social en 1995 et est prête à y participer dès le stade préparatoire.

39. Tout en appuyant les efforts internationaux, la représentante du Bangladesh estime que c'est essentiellement aux gouvernements qu'incombe la responsabilité d'améliorer les conditions sociales. Toutefois, les pays les moins avancés ne sont pas en mesure de renverser la tendance actuelle, étant donné qu'ils ne bénéficient ni d'un environnement économique extérieur favorable ni d'une assistance internationale adéquate.

40. M. Krenkel (Autriche) reprend la présidence.

/...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

41. Mme AQUINO ORETA (Philippines) dit que la dimension sociale du développement, sur laquelle on met actuellement davantage l'accent, exige un regain d'efforts pour arrêter la dégradation de l'environnement, lutter contre l'abus des drogues, prévenir la criminalité, assurer les droits de l'homme et les libertés fondamentales et prendre des mesures positives en faveur des secteurs marginalisés de la société. La représentante des Philippines se réjouit donc de la réunion prévue dans les trois prochaines années de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, du neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants et de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Elle attend avec intérêt la célébration de l'Année internationale de la famille en 1994, et se félicite en particulier de la proposition si louablement lancée par M. Somavia, Ambassadeur du Chili, de tenir un sommet mondial pour le développement social en 1995. Le Gouvernement philippin n'a cessé de déclarer sa volonté de promouvoir la justice sociale à tous les stades du développement national.

42. La politique des Philippines en matière d'invalidité comporte trois éléments particulièrement dignes d'intérêt. Le premier est que le pays a réagi de manière unique aux difficiles tâches fixées par la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées, en inscrivant dans la Constitution des dispositions pour la protection des personnes handicapées, leur droit d'être représentées au Congrès et l'adoption d'une "Charte de l'invalidité" qui prévoit des peines pour les actes discriminatoires contre les personnes atteintes d'incapacité. Le deuxième est qu'on a mis l'accent sur la prévention de l'incapacité dans les divers programmes et projets, et le troisième est la participation active des Philippines à des instances internationales consacrées à des questions liées à l'incapacité, comme en témoigne le rôle de premier plan qu'ont joué les Philippines en parrainant la résolution de la Troisième Commission sur les handicapés et en adoptant la décision récente du Conseil économique et social de prolonger le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies sur l'incapacité.

43. Le projet de résolution qui sera présenté à la session actuelle de l'Assemblée générale devrait refléter les aspirations et priorités des personnes handicapées elles-mêmes, en réaffirmant le droit des handicapés à la dignité humaine fondamentale, fondée sur un respect réel de l'indépendance intrinsèque de la personne humaine, qui trouve son expression dans l'égalité des chances économiques et sociales qui leur sont offertes. De plus, les gouvernements doivent tenir compte du lien étroit entre incapacité et facteurs économiques et sociaux lorsqu'ils planifient leur programme national sur l'incapacité et doivent s'engager à exécuter ces programmes. Au niveau régional, les Philippines ont proposé une étude envisageant une coopération entre les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour ce qui est des questions préoccupant les handicapés.

44. Les stratégies des Philippines sur le vieillissement ont été élaborées dans l'esprit du Plan d'action international sur le vieillissement mais sont fondées sur la culture philippine et les valeurs familiales qui mettent

/...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

(Mme Aquino Oreta, Philippines)

l'accent sur l'interdépendance, les liens familiaux étroits et la famille étendue. Seules 3 % des personnes âgées aux Philippines vivent seules ou dans des foyers pour personnes âgées.

45. Les jeunes constituent encore un secteur marginalisé vulnérable de la société, en particulier dans les pays en développement. Bon nombre de ces pays ont rencontré des difficultés pour appliquer les directives relatives à la planification des programmes et politiques en faveur des jeunes qui, dans le contexte économique actuel, tendent à être subordonnés à d'autres priorités. Outre les dispositions constitutionnelles visant la promotion et la protection du bien-être des jeunes, un plan d'action intitulé "Les enfants philippins : l'an 2000 et au-delà" a été adopté en janvier 1992. Ce plan d'action correspond à la volonté déclarée du pays de respecter la Déclaration mondiale sur la survie, la protection et le développement de l'enfant et aux dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant.

46. En tant qu'auteur de la résolution de l'Assemblée générale sur la convocation d'un sommet mondial pour le développement social, les Philippines se sont engagées à participer activement aux préparatifs et ont offert d'accueillir une conférence régionale à cette fin.

47. Mme OLSZOWSKI [Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)] dit que l'idée d'une forme de développement équitable, durable et axé sur l'homme est largement acceptée, et qu'elle se trouve reflétée dans la proposition de convoquer un sommet mondial pour le développement social qui, faisant suite à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, et associé à la prochaine Conférence mondiale sur les droits de l'homme, à la Conférence internationale sur la population et le développement et à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, devrait conduire à une meilleure intégration des objectifs économiques et sociaux du système des Nations Unies et améliorer la coordination des stratégies des organismes qui le composent. Une politique sociale et une planification sociale intégrées sont le souci constant de l'UNESCO.

48. Au moment où les Etats Membres attendent des institutions spécialisées qu'elles développent leurs services consultatifs, les travaux des commissions mondiales récemment créées sous les auspices de l'UNESCO revêtiront une grande importance. La Commission mondiale sur la culture et le développement constituée par l'UNESCO, et axée sur une conception nouvelle du développement, répond au défi majeur que posera le XXIe siècle, puisque l'une des orientations du sommet mondial pour le développement social sera de promouvoir la cohésion sociale et que le développement ayant une dimension culturelle est une grande priorité pour les pays en développement.

49. Une autre commission mondiale créée par l'UNESCO, consacrée à l'éducation pour le XXIe siècle, formulera des recommandations pratiques pour le renouvellement de tous les niveaux et tous les aspects de l'éducation et tâchera de répondre à la question fondamentale qui se pose : Quel genre

/...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

(Mme Olszowski)

d'éducation dispenser à quel type de société? Il a été récemment convenu qu'une autre commission, consacrée elle à la population et à la qualité humaine de la vie, sera créée sous les auspices de l'UNESCO; ses conclusions et recommandations apporteront une contribution décisive aux préparatifs du prochain sommet mondial pour le développement social.

50. Une étude de faisabilité que les organes directeurs de l'UNESCO sont en train d'examiner souligne qu'il est souhaitable de mettre en place au sein de l'Organisation un programme intergouvernemental de sciences sociales. Un tel programme, qui devrait être bien circonscrit et réaliste, répond au mandat unique conféré à l'UNESCO, dans le système des Nations Unies, en matière de sciences sociales. Il contribuera à favoriser la coopération internationale, à développer les capacités institutionnelles et à assurer l'adéquation des politiques, répondra à la nécessité de faire de la recherche dans le domaine des sciences sociales un apport essentiel du développement social et culturel, et renforcera les moyens et les échanges au niveau national en matière de recherche, de formation et d'information. La faisabilité d'un tel programme se justifie aussi par l'efficacité prouvée d'autres programmes intergouvernementaux parrainés par l'UNESCO.

51. La contribution de l'UNESCO à l'action que mène l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir des programmes sociaux et humanitaires englobe aussi les activités préparatoires qu'elle entreprend pour l'Année internationale de la famille, à laquelle elle accorde une grande importance.

La séance est levée à 16 h 50.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library